

LA VILLE DES JARDINS

Contribution par Jean-François AUTHIER

Flâner aujourd'hui dans la cité des Mares, c'est aller à la rencontre de l'histoire de ses habitants et de leurs parcours de vie qui colorent les lieux de génération en génération. Dès les premiers pas dans la rue principale, les regards sont attirés par les signes de vie et d'appropriation. Les parcours d'entrée des logements, les cheminements et les accès aux jardins sont autant d'espaces qui sont jalonnés de repères propres aux habitants. Ces mobiliers domestiques détournés pour des usages extérieurs deviennent des pièces allégoriques décoratives.

Derrière les rideaux, les quelques visages ont peu de timidité à venir voir ces nouveaux visiteurs que nous sommes. La sensation de rentrer dans le domaine habité est forte et questionne l'idée de la limite entre le domaine privé et l'espace public proprement dit. C'est la dignité des habitants que l'on ressent au premier

contact, leur expression d'un sentiment de fierté d'appartenir à la cité des Mares. Il est frappant qu'en regard du peu d'éléments décoratifs, de l'absence de prouesses architecturales, nous sommes capables de ressentir la richesse des expériences liées au quartier.

L'impression première est aussi donnée par l'horizontalité du paysage de la cité des Mares qui révèle un agencement séquencé de maisons qui, depuis la rue intérieure, crée un tableau construit de successions alternées. Chaque maison cache l'autre qui est, à son tour, masquée par la végétation des jardins. Contrastant avec les circulations habitées entre les maisons et les jardins, la rue intérieure est perçue comme une aire pauvre et sans caractère dévolue aux stationnements.



Projet «Habiter les jardins perchés», Requalification de la Cité des Mares à ROMAINVILLE.



Cette première connaissance faite avec la cité des Mares, notre compréhension de cet environnement devient élémentaire et relève en réalité de l'idée d'une banalité sensible. Ainsi, le visiteur audacieux est invité à dépasser les apparences. Les traces des chemins mènent à des lieux cachés, des espaces sans histoires qui s'en sont écrites. Les façades des cagibis extérieurs sont ainsi prétexte à sortir une table ou un banc de bois pour habiter ses lieux fonctionnels, à la manière des « à côté » des jardins ouvriers, pour le plaisir de se retrouver. Cette idée des lieux précieux et cachés nous a inspirés pour penser notre proposition d'appropriation des jardins et des espaces extérieurs aux logements.

Comment fabriquer des lieux résonnant de cette sensation si unique du quartier ? Qu'est-ce qui est déterminant dans l'organisation, dans l'architecture, dans ce que nous maîtrisons

pour faire de ce nouveau quartier le cadre d'une véritable continuité des récits des habitants ?

Habités par cette idée de créer des jardins et des espaces précieux à découvrir et par l'idée que plusieurs « niveaux » et lieux de vie cohabitent, nous avons imaginé la réponse à l'exigence métropolitaine de densité : la superposition. Superposer deux dispositifs est la meilleure façon de garder les traces des habitants et de fabriquer un cadre de vie pour que les futurs habitants s'approprient la cité des Mares et la fassent vivre à leur tour.

Le premier acte consiste à converser avec les déterminants qualitatifs de la trame d'origine, de transposer les tracés des voies afin de les transformer. Le paysage cinétique du déroulé depuis la voie centrale, dont la vocation n'a pas été de nature à être questionnée, révèle que les orientations des petits bâtiments délimitent les espaces habités par les jardins, ce qui permet ainsi de poser les jalons de la nouvelle strate basse destinée à densifier le site. Suivant ce principe, notre proposition vise à démolir les bâtiments longeant la voie qui ferment en quelque sorte des espaces arrière entre les limites du site, les rendant ainsi peu favorables à la construction. L'obsession de l'horizontalité des paysages nous pousse ensuite à fabriquer une hauteur construite limitée à deux niveaux. Le panorama premier ainsi constitué est bien plus dense que le tissu urbain d'origine. Nous avons cherché à lui rattacher cette «

poésie des recoins » qui nous a tant émus. Les cheminements sont travaillés et associés à des perceptions de transparences depuis la rue intérieure. Ces porosités visuelles, perceptibles au travers des porches, donnent à découvrir les jardins arrières protégés et accessibles depuis les appartements du Rez de chaussée.

C'est sur ces bâtiments que nous proposons de poser la trame verte du nouveau village des Mares. Là encore c'est le thème des jardins comme prolongements extérieurs privilégiés qui nous a inspirés pour proposer un deuxième niveau de référence qui soit un véritable sol fertile et végétalisé, situé en toit terrasse des premières maisons basses.



Projet «Habiter les jardins perchés», Requalification de la Cité des Mares à ROMAINVILLE.